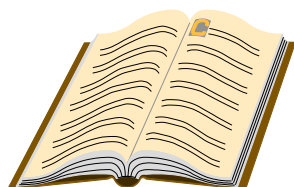


MEMENTO PRATIQUE

☎	Gendarmerie.....	03.25.32.90.16
☎	Pompiers.....	18
☎	SAMU.....	15
☎	Docteur.....	03.25.32.95.50
☎	Groupe scolaire.....	03.25.31.09.82
☎	Centre de loisirs, cantine....	03.25.31.08.74
☎	Médiathèque	09.64.45.07.03
☎	Mairie.....	03.25.03.01.92
@	Internet Mairie.....	bricon.mairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

- .le lundi, de 17 heures à 18 heures 30
- .le mardi, de 10 heures 30 à 12 heures
- .le jeudi, de 17 heures à 19 heures



Etat Civil

Naissances : - Maéline, le 7 avril, au domicile de monsieur Martial Blin et de madame Sabine Prodigue
- Lochlann, le 19 avril, au domicile de monsieur Johnny Tremblain et de madame Mélanie Caridi

Mariage: - Madame Sandra Masset et monsieur Johan Beurné.

Nouveaux arrivants: - Monsieur Johnny Tremblain
- Monsieur Mathieu Le Mouel et madame Justine Derycke
- Monsieur Dominique Chrétien et madame Stéphanie Beurville, et leurs enfants
- Monsieur Anthony Bégard et madame Céline Poncet, et leurs enfants

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues

Mes premiers remerciements vont aux BRICONNAISES ET BRICONNAIS.

C'est avec beaucoup d'émotion et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

Les listes d'hier sont devenues une équipe au sein du conseil municipal. Notre volonté est de travailler ensemble dans l'intérêt de notre commune et dans le respect de tous. Je remercie donc toutes les personnes qui ont choisi de consacrer une part de leur temps pour que vivent notre commune et, au-delà, la démocratie.

Nos objectifs sont clairs: du travail, de la rigueur avec l'argent des contribuables, de la transparence, sans oublier notre engagement: être à l'écoute et disponibles, pour l'amélioration de notre village et de la vie quotidienne de tous.

Notre réussite, c'est la réussite de notre commune, et au-delà des projets, celle-ci ne sera possible que par le rassemblement, le respect des idées, l'abandon des préjugés et par la volonté partagée de toujours privilégier l'intérêt commun.

Le groupe scolaire des 3 B, le centre de loisirs, les entreprises, les commerces et services font de Bricon une commune à l'attractivité réelle. Nous devons rester vigilants pour assurer une dynamique pérenne.

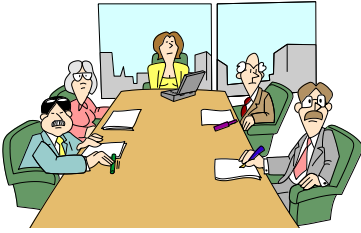
La vie communale est aussi indissociable de la Communauté de Communes dont la compétence majeure est le développement économique mais aussi l'aménagement de l'espace communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement, les équipements culturels et sportifs, le transport à la demande. Bricon dispose de trois Conseillers au sein du Conseil communautaire (Le Maire, le premier adjoint et le deuxième adjoint). Ces représentants dépenseront toutes leurs forces afin de renforcer la solidarité entre les communes

Je vous remercie encore et vous assure du dévouement de l'équipe communale.

Bien Cordialement.

Le Maire
Franck DUHOUX

Au Conseil municipal



Séance du 27 janvier 2014

Le conseil municipal s'est réuni le 27 janvier 2014 sous la présidence de Madame Catherine Baës, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents

Secrétaire de séance, monsieur Patrick Lagrange

Travaux sur le terrain de football. L'équipe première joue en première division de district, et le terrain, sous sa configuration actuelle, n'est plus aux normes. Différents aménagements doivent être entrepris rapidement: achèvement de la main courante, installation d'abris de touche, nouveaux buts et, éventuellement, élargissement et stabilisation du terrain. Pour ce faire, le conseil autorise Madame le maire à déposer des dossiers de subventions auprès des organismes et institutions suivants: Fonds d'aide au football amateur (FAFA), CNDS, Conseil général et enveloppe parlementaire. Hors travaux sur le terrain, le montant des aménagements s'élève à 8.600 euros hors taxe.

D'autre part, l'école de jeunes -plus d'une cinquantaine d'enfants- exige un espace d'entraînement supplémentaire. L'équipe dirigeante souhaite donc l'aménagement d'un terrain en sable. Une subvention a déjà été accordée dans cette optique de la part du CNDS. Le conseil, pour la consolider, autorise de même Madame le Maire à déposer des demandes de subventions complémentaires. Le budget pour cet aménagement est de 23.466 euros TTC.

Indemnités de conseil au comptable du Trésor. Deux indemnités sont demandées par le comptable du Trésor à la commune pour l'année 2013: une indemnité de conseil pour le budget de 30,49 euros et une indemnité de conseil de 368,04 euros. Le conseil vote l'autorisation de paiement.

Motion de soutien au personnel de la trésorerie de Châteauvillain. Constatant certains retards dans les actes de la trésorerie de Châteauvillain, le conseil vote une motion de soutien demandant une augmentation d'effectif pour absorber la surcharge de travail des personnels.

Changement de photocopieur. Un devis de la société ACCES est accepté par le conseil pour remplacer le copieur actuel, dont le contrat vient à terme. Il s'agit d'un appareil reconditionné à 68 euros par mois et 6 centimes par tirage, sans plan de financement.

Contrat aidé pour un agent d'entretien. Suite au renoncement d'un précédent candidat, le conseil examine la candidature d'un autre habitant de la commune pour un contrat de 26 heures par semaine maximum sur une durée de 18 mois. Le conseil, après en avoir délibéré, demande à Madame le Maire de convoquer cette personne pour apprécier ses capacités et son taux de handicap afin de l'engager éventuellement pour une période d'essai.

Elections municipales. Madame le Maire expose au conseil la nouvelle réglementation concernant les prochaines élections municipales. Outre les nouvelles modalités d'inscription des candidats avec déclaration en préfecture, elle insiste sur le fait que ne pourront voter que les personnes présentant le jour du scrutin et leur carte d'électeur et une pièce d'identité avec photographie.

Coupes de bois. Le conseil prend une délibération pour que soient exploitées en 2014 les parcelles 4-1, 11-2 et 12-2.

Ordures ménagères. Suite à un mail reçu en mairie, le conseil demande aux résidents de l'Impasse du Château toute la discipline nécessaire en matière de dépôt des ordures ménagères les jours de ramassage, cela en attendant la signature d'une convention entre le syndicat de ramassage, la commune et les propriétaires des logements locatifs sis dans cette voie.



Séance du 10 mars 2014

Le conseil municipal s'est réuni le 10 mars 2014 sous la présidence de Madame Catherine Baës, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents

Secrétaire de séance, monsieur Patrice Delval.



Droit de préemption

Madame le maire informe le conseil de la vente entre particuliers des parcelles D519 et D516 situées Impasse des Verriers. Le conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer le droit de préemption communal sur cette cession.

Comptes administratifs 2013

Madame le maire donne lecture des différents comptes administratifs de la commune.

1. Compte administratif eau et assainissement.

Recettes d'investissement:	16.053,68 euros
Dépenses d'investissement:	5.286,02 euros
Recettes de fonctionnement:	59.135,97 euros
Dépenses de fonctionnement:	55.549,37 euros

2. Compte administratif communal.

Recettes d'investissement:	77.759,23 euros
Dépenses d'investissement:	39.642,70 euros
Recettes de fonctionnement:	341.655,87 euros
Dépenses de fonctionnement:	286.381,70 euros

Madame le maire quitte ensuite la salle. Monsieur Gilles Collier, doyen, prend alors la présidence de la séance. Le conseil, après délibération, approuve les différents comptes administratifs de la manière suivante:

- compte eau et assainissement: 9 voix pour et 1 abstention
- compte communal: 10 voix pour

Madame le maire reprend la présidence de la séance.

Comptes de gestion 2013

Les différents comptes de gestion, qui présentent les mêmes chiffres et résultats, sont approuvés à l'unanimité.

Attribution de numéros de rue

Le conseil, à la demande des services fiscaux, attribue les numéros 39, 39 bis et 41 à l'ancien 39, rue du Maréchal Leclerc, qui a été divisé en trois logements, cela de la façon suivante:

- parcelle D219 : 39, rue du Maréchal Leclerc
- parcelle D506 : 39 bis, rue du Maréchal Leclerc
- parcelle D507: 41, rue du Maréchal Leclerc

Par ailleurs, le bâtiment qui abritait la poste, initialement numéroté 41 sur le cadastre, portera dorénavant le numéro 43.

Divers

Madame le maire fait part au conseil du courrier d'un particulier qui souhaite déplacer son compteur d'eau. Un accord de principe est donné. Comme tous les particuliers faisant ce type de demande, il devra participer à hauteur de 25% du coût des travaux.

Monsieur Patrick Lagrange, chargé de la surveillance de l'église, informe le conseil des travaux d'entretien à réaliser prochainement dans le bâtiment. Les travaux les plus importants seront laissés à la discrétion de la prochaine équipe municipale.



MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL ISSU DES SCRUTINS DES 23 ET 30 MARS 2014, ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS, SEANCE INAUGURALE.

Le 4 avril 2014 à 20h, madame Catherine BAES, maire sortant de la commune de Bricon, a mis en place, après l'avoir régulièrement convoqué, le conseil municipal issu des scrutins des 23 et 30 mars 2014

Ont ainsi été installés:

- Monsieur Franck Duhoux
- Madame Christelle Devitry

- Monsieur Jean-Claude Paperin
- Monsieur Gilles Collier
- Monsieur Roger Galan
- Madame Aline Bienaimé
- Monsieur Patrick Checchi
- Monsieur Franck Fabre
- Madame Brigitte Bourgeois
- Monsieur Etienne Henry
- Madame Adeline Bichotte

Monsieur Gilles Collier, doyen, prend ensuite la présidence de la séance inaugurale du nouveau conseil. Secrétaire: monsieur Franck Duhoux.

Election du maire

Deux membres du Conseil se portent candidats: monsieur Franck Duhoux et monsieur Etienne Henry.

Monsieur Franck Duhoux est élu maire au premier tour de scrutin avec 6 voix et immédiatement installé.

Monsieur Etienne Henry obtient 5 voix.

Nombre d'adjoints

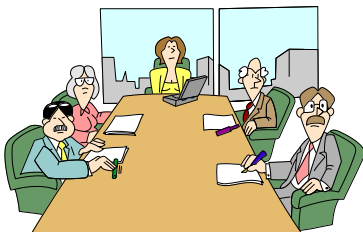
Monsieur Franck Duhoux, maire élu, prend la présidence de la séance et propose d'élire trois adjoints. Les membres du conseil acceptent cette proposition.

Elections des adjoints

Est élu 1^{er} adjoint avec 6 voix, monsieur Gilles Collier

Est élu deuxième adjoint avec 6 voix, monsieur Jean-Claude Paperin

Est élue troisième adjoint avec 6 voix, madame Christelle Devitry



Séance du 18 avril 2014

Le conseil municipal s'est réuni le 18 avril 2014 sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents

Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry

1. DESIGNATION DES MEMBRES DES STRUCTURES COMMUNALES

Sur proposition de Monsieur le Maire et après concertation avec les membres du Conseil, les représentants de la commune de Bricon dans les différents syndicats intercommunaux seront les suivants:

Syndicat des Eaux d'Orges

Titulaires : Messieurs Gilles COLLIER et Etienne HENRY

Suppléants : Messieurs Franck FABRE et Roger GALAN

SIVOS (transport scolaire)

Titulaires : Mesdames Aline BIENAIME et Adeline BICHOTTE

Suppléants : Madame Brigitte BOURGEOIS et Monsieur Gilles COLLIER

SICTOM (ordures ménagères)

Titulaire : Monsieur Franck DUHOUX

SDEHM (électrification)

Titulaire : Monsieur Franck FABRE

SIVOM (regroupement scolaire)

Titulaires : Messieurs Franck DUHOUX et Etienne HENRY

Suppléants : Madame Christelle DEVITRY et Monsieur Patrick CHECCHI

CC3F (intercommunalité)

Titulaires : Messieurs Franck DUHOUX, Gilles COLLIER, Jean-Claude PAPERIN

Monsieur le Maire propose que les suppléants accompagnent les titulaires lors des réunions afin d'être informés de tous les éléments importants, et éventuellement que les procès-verbaux des différentes réunions soient transmis et résumés lors des conseils municipaux.

2. DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX

Sur proposition de Monsieur le Maire, membre et Président de droit de chacune des commissions, et de l'ensemble des conseillers les représentants des *différentes commissions communales seront les suivants* :

Urbanisme

Jean-Claude PAPERIN
Aline BIENAIME
Roger GALAN
Christelle DEVITRY
Brigitte BOURGEOIS
Patrick CHECCHI Vice-Président
Etienne HENRY

Travaux, éclairages, bâtiments, voirie, énergie (optimisation des bâtiments publics)

Gilles COLLIER Vice-président
Roger GALAN
Jean-Claude PAPERIN
Adeline BICHOTTE

Patrick CHECCHI
Aline BIENAIME
Christelle DEVITRY
Brigitte BOURGEOIS
Franck FABRE
Etienne HENRY
Frédéric RICHARD
Eric AUGER
Thierry VOIRIN

Gestion des services techniques et des employés communaux

Gilles COLLIER vice-président
Roger GALAN
Adeline BICHOTTE
Patrick CHECCHI
Etienne HENRY

Cimetière et église

Gilles COLLIER
Jean-Claude PAPERIN
Adeline BICHOTTE vice-président
Brigitte BOURGEOIS

Salle polyvalente

La réservation de la salle polyvalente s'effectue obligatoirement en mairie, Monsieur Franck DUHOUX et Madame Christelle DEVITRY sont chargés de prendre en compte les réservations.

Aline BIENAIME (responsable état des lieux)

Impôts

La commune propose à la Direction des Services Fiscaux 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour la commission des impôts. Six membres titulaires et six membres suppléants seront retenus parmi ceux proposés:

Titulaires

Franck DUHOUX, Brigitte BOURGEOIS, Christelle DEVITRY, Thérèse MOUILLET, Evelyne DUMET, Patrice DELVAL, Thierry MICHEL, Julie BRENIAUX, Jean-Luc DUPRE, Patrick LAGRANGE, Jacques FROSSARD, Frédéric RICHARD

Suppléants

Patrick CHECCHI, Roger GALAN, Denis BRESSON, Thierry VOIRIN, Claudine BOUVIER, Séverine RIGOLLOT, Sylvie PROTIN, Benoît COLLIER, Jean-Gabriel MARTIN, Claude PLONT, M. LE TEXIER, Patricia CLOUET

CCAS

Jean-Claude PAPERIN Administrateur
Roger GALAN

Brigitte BOURGEOIS
Etienne HENRY
Liliane THIEBAUT
Claudine BOUVIER

Appels d'offres et adjudication

Titulaires

Franck DUHOUX, Gilles COLLIER , Etienne HENRY

Suppléants

Roger GALAN, Christelle DEVITRY, Brigitte BOURGEOIS

Communication, bulletins et voeux

Jean-Claude PAPERIN
Christelle DEVITRY Vice-président
Brigitte BOURGEOIS
Franck FABRE
Etienne HENRY

Conseiller défense

Roger GALAN

Les représentants des *différents comités consultatifs communaux seront les suivants* :

Bois et forêts

Roger GALAN
Patrick CHECCHI
Franck FABRE Vice-président
Fabrice SOMMER
Thierry VOIRIN
Daniel FABRE
Dominique RIGOLLOT
Gérard DECHANET

Associations, sport et jeunesse

Aline BIENAIME Vice-présidente
Roger GALAN
Adeline BICHOTTE
Patrick CHECCHI
Franck FABRE
Aurore LAURENT
Laure DELVAL
Jean-Michel BLANC
Benoît COLLIER
Martine DUPRE
Viviane JOFFROY

Environnement, embellissement

L'ensemble des conseillers municipaux

Thérèse MOUILLET
Fabrice SOMMER
Patricia CLOUET

Fêtes et cérémonies

L'ensemble des Conseillers Municipaux
Les Présidents et Bureaux des Associations
JOFFROY Viviane

Culture et médiathèques

Jean-Claude PAPERIN
Brigitte BOURGEOIS
Patrick CHECCHI
Etienne HENRY Vice-président

3. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur Franck Duhoux expose au Conseil que les articles L.2122-22 et L.2122-23 du *Code général des collectivités territoriales* donnent au Conseil municipal la possibilité de déléguer au maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions de cette assemblée. Après avoir donné lecture de ces textes, elle l'invite à examiner s'il convient ou non d'en faire application.

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder ces délégations au maire.

4. INDEMNITES DE FONCTION

Le conseil a pris connaissance des indemnités de fonction pour le maire et les adjoints :

- Maire : 17 % de l'indice 1015, **soit 646.25 € bruts**
- Adjoints : 3.3 % de l'indice 1015, **soit 125.45 bruts**

Le conseil accepte à l'unanimité les indemnités de fonction de chacun.

5. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le conseil a pris connaissance des orientations budgétaires concernant les projets des travaux engagés pour l'exercice 2014 :

- Curage du lagunage : les demandes de subvention ont été acceptées pour l'étude par la Chambre d'Agriculture qui sera contactée par Monsieur le Maire pour fixer une date.
- Mise en conformité du terrain de football (mise en herbe, abris de touche, pare-ballon, main courante, buts)
- Création d'un terrain stabilisé en sable (ancien terrain de tennis)

Concernant les deux derniers projets, Monsieur le Maire fait part au conseil que la réhabilitation ne pourra faire l'objet que d'un seul projet avec deux phases: la première

concernant le terrain de football et la deuxième concernant la création du terrain stabilisé qui ne pourra être réalisée qu'en 2015.

Cela étant nécessaire pour pouvoir toucher les deux enveloppes parlementaires s'élevant à 6080 € pour la première phase (Charles GUENE) et 5107 € pour la deuxième (Luc Chatel). Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

6. DIVERS

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation par SARL CAR INTER d'exploiter une installation de tri, transit et traitement de déchets métalliques en complément d'un centre de dépollution et de démantèlement de véhicules hors d'usage sur le territoire de la commune.

Concernant cette enquête, les jours de permanences à la Mairie sont les suivants :

- lundi 28 avril 2014 de 9 h à 12 h
- samedi 10 mai 2014 de 9 h à 12 h
- mercredi 21 mai 2014 de 14 h à 17 h
- mardi 27 mai 2014 de 14 h à 17 h

Le conseil municipal devra délibérer sur cette demande d'autorisation avant le 12 juin 2014. Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que le projet SARL CAR INTER est disponible pour les conseillers qui souhaitent le consulter.

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'une expertise est programmée le mardi 29 avril 2014 avec Monsieur Charles LEBERT (GROUPEAMA) concernant les inondations rue De Lattre.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il se charge de demander un devis et de communiquer le montant à l'assurance (déclaration déjà établie), concernant la dégradation des buses lors de la pose de la fibre par le Conseil Général, rue de CHATEAUVILLAIN

Monsieur le Maire informe que le devis de la Société LEPRUN concernant la toiture de la salle polyvalente (planches de rives + zinc) a été accepté et qu'une date reste à fixer pour les travaux.

D'autre part, les travaux sur les toitures de l'église et de la mairie ont été réalisés le 9 avril 2014 par la Société Martin.

Les barrières, à l'entrée de la rue Maréchal Leclerc, ont été réinstallées. Par contre, il reste à contacter la Société COLAS pour la réalisation du bi-couche.

En dernier lieu, Monsieur le Maire, fait part au conseil du problème des ordures ménagères Impasse du Château, Madame BOUVIER Claudine n'ayant pas donné réponse à la convention proposée à la SCI Saint-Goth, le dossier reste en suspens ;

Monsieur le Maire rappelle qu'un arrêté municipal instauré par Madame BAES interdit les poubelles en bas de l'Impasse du Château, arrêté non respecté à ce jour.

Monsieur Patrick CHECCHI demande à l'ensemble du conseil que chacun réfléchisse et donne sa vision du village dans 5 ans afin de partager ses idées et pouvoir améliorer ou embellir notre commune.

SIVOM des 3B

Le Comité syndical du *SIVOM des 3 B* s'est réuni en séance ordinaire le 11 mars 2014, sous la présidence de madame Catherine BAES. Etaient présents mesdames Martine CONSTANT, Magali CLAUSSE et Sonia SIMONS, ainsi que messieurs Fabrice NOIROT et Etienne HENRY. Secrétaire de séance: monsieur Etienne HENRY.

Compte administratif et compte de gestion

Le compte administratif et le compte de gestion du SIVOM des 3B pour l'exercice 2013 sont présentés au Comité syndical.

<u>Section d'investissement:</u>	Dépenses: 19.054,88 euros
	Recettes: 15.481,23 euros
<u>Section de fonctionnement:</u>	Dépenses: 145.861,81 euros
	Recettes: 161.153,92 euros

Madame la Présidente quitte la salle afin que le compte administratif soit passé au vote. Il est approuvé par 5 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Madame le Maire reprend la Présidence de la séance et soumet à l'approbation du comité syndical le Compte de Gestion de l'exercice 2013. Le conseil, après en avoir délibéré, l'approuve à l'unanimité.

Indemnités du receveur des impôts

Il est attribué à l'unanimité à Madame le receveur municipal les indemnités suivantes:

- Indemnité de budget: 30,49 euros
- Indemnité de conseil: 213,66 euros

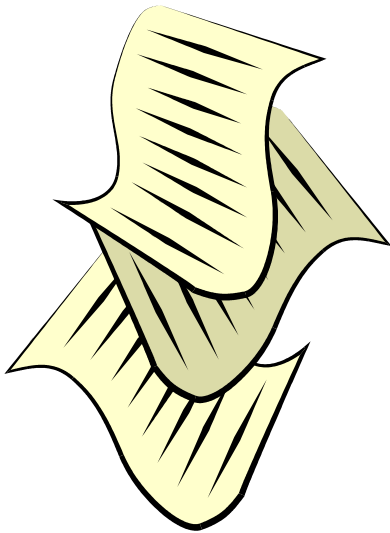
Rythmes scolaires

Madame la Présidente fait part au Comité Syndical que le Projet Educatif Territorial du Sivom a été accepté par l'académie. Les TAP (temps d'activités périscolaires) et NAP (nouvelles activités périscolaires) auront lieu de 16 heures à 17 heures du lundi au vendredi. Le passage du bus scolaire est pour sa part confirmé à 16 heures. Une inconnue subsiste de ce côté pour le mercredi midi.

Les animateurs des TAP et des NAP sont définis, excepté pour l'informatique, le poste restant à pourvoir.

Divers

Madame Sonia SIMONS a soulevé le problème de la ferme de la Borde, située au bord du finage de Blessenville, à l'extérieur du village. Madame la Présidente informe le comité que celle-ci dépend bien du SIVOM des 3B, l'adresse postale du bâtiment étant bien située à Blessenville.



INFOS PRATIQUES

Elections municipales, 1^{er} tour

Le dimanche 23 mars 2014 avait lieu le premier tour des élections municipales.

Nombre d'inscrits dans notre commune: 313.

Nombre de votants: 238

Suffrages exprimés: 229

Ont été élus: - Franck Duhoux, avec 148 voix
- Christelle Devitry, avec 136 voix
- Jean-Claude Paperin, avec 133 voix
- Roger Galan, avec 129 voix
- Gilles Collier, avec 128 voix
- Aline Bienaimé, avec 126 voix
- Patrick Checchi, avec 124 voix
- Franck Fabre, avec 120 voix
- Brigitte Bourgeois, avec 115 voix

Elections municipales, 2^{ème} tour

Deux sièges restaient à pourvoir le dimanche 30 mars 2014.

Nombre de votants: 211

Suffrages exprimés: 206

Ont été élus: - Etienne Henry, avec 125 voix
- Adeline Bichotte, avec 108 voix

Nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons quelques règles de base afin que chacun se sente bien chez soi tout en étant respecté et en respectant son voisin. Le bruit est en effet la principale source de nuisances en milieu urbain ou rural.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent donc prendre toutes mesures afin que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels ceux provenant **d'appareils de radiodiffusion, d'instruments de musique**, d'appareils ménagers.

Les mêmes précautions doivent être appliquées aux **travaux momentanés de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

-les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30

-les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

-les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00

Les propriétaires d'animaux, de chiens notamment, veilleront de leur côté à ce que les cris de ceux-ci ne perturbent pas le voisinage et ce, sans condition d'horaires.

Ces recommandations sont extraites d'arrêtés préfectoraux et les contrevenants s'exposent à des poursuites.

Qualité de l'eau

L'eau que nous consommons provient de l'unité de distribution du Syndicat d'Orges. La ressource est souterraine. Elle subit un traitement de désinfection. Une procédure de protection est en cours.

Les paramètres essentiels de notre eau:

- Bactériologique: présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination. Absence exigée. Nombre de mesures 2013: 10. Non conformes: 2.
- Nitrates: éléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets industriels et domestiques. Eau de bonne qualité pour ce paramètre nitrate.
- Pesticides: eau de bonne qualité vis-à-vis de ces substances chimiques.
- Dureté: ce paramètre n'a pas d'effet direct sur la santé mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb. Eau de dureté importante.
- Fluor: teneur faible.

Résultats du prélèvement effectué le 13 mars 2014: « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

Quelques gestes simples

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de boire lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- Si la couleur ou la saveur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai débutera à 10h45 au Monument aux Morts, avec la fanfare d'Orges. Un verre de l'amitié sera ensuite servi à la salle polyvalente.

Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Le Comité local du Souvenir Français couvre le canton de Châteauvillain. Sa mission est double:

1 - entretenir les tombes des Morts pour la France lorsqu'elles ont été délaissées par les familles,

2 – entretenir le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour le Pays et pour la Paix.

Un Délégué Général est responsable au niveau départemental. Le Général Axaire, de Saint-Dizier, exerçait cette fonction jusqu'à l'année dernière. C'est maintenant le lieutenant-colonel Crisnaire, habitant Braux-le-Châtel, qui a repris cette charge.

La mission du S.F. ne pourrait être menée à bien sans l'apport de cotisations payées par des membres bienfaiteurs. Un peu plus d'une centaine de personnes du canton versent chaque année cette obole, complétée par des subventions en provenance de certaines communes. Bricon est en tête de la générosité avec ses 43 donateurs et sa subvention annuelle de 100 euros.

La collecte s'opère en début d'été, aux mois de mai et de juin. Une assemblée générale se tient ordinairement en automne, en octobre ou novembre, où les délégués de chaque commune ainsi que les maires sont invités.

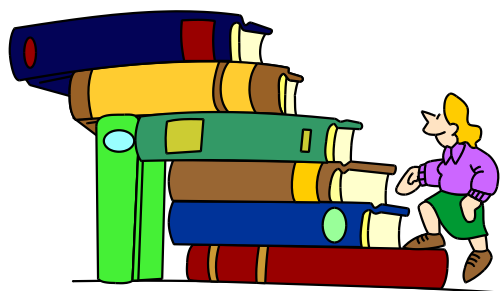
Outre l'entretien des tombes et des monuments, notre comité subventionne ou organise des manifestations. C'est ainsi que nous avons affrété un car pour transporter les élèves du collège de Châteauvillain à Verdun. Nous organisons, dans le cadre du Centenaire de la guerre 14-18, une exposition de cartes postales de la Grande Guerre qui sera présentée à la tour de l'Auditoire de Châteauvillain et à Bricon en novembre prochain.

Un comité scientifique et technique dans lequel se trouve une majorité de Briconnais travaille à ce projet qui est en cours de labellisation à l'échelon national.

Profitons-en pour remercier tous ceux qui ont fourni des documents, des cartes postales anciennes pour constituer le fonds de cette exposition.

De plus amples renseignements seront donnés dans les prochains bulletins.

A la Médiathèque



Merci aux généreux donateurs pour les livres et revues qu'ils nous apportent régulièrement.

Nous vous rappelons que le portage à domicile est en place depuis plusieurs années, et que toutes les personnes qui ont du mal à se déplacer peuvent bénéficier de ce service gratuit en appelant le 09.64.45.07.03.

Afin d'élargir le nombre de lecteurs et d'auditeurs, nous avons mis en place de nouveaux horaires :

-le lundi, de 9h à 12h

-le mercredi, de 13h00 à 16h

-le jeudi, de 16h30 à 19h

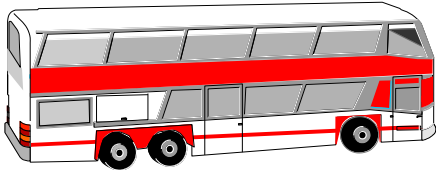
-le samedi, de 13h30 à 16h00 (fermeture tous les premiers samedis du mois)*

Nouveauté :

Jeudi de 15h00 à 16h30 : accueil réservé aux assistantes maternelles et à leurs bambins**.

*Pour gérer au mieux votre médiathèque, nous avons pensé fermer tous les premiers samedis de chaque mois au lieu de fermer une semaine complète par trimestre.

** Eveil à la lecture, à la musique et possibilité de donner le goûter sur place. Ce créneau horaire peut devenir un moment de convivialité spécialement réservé aux nounous et aux enfants en garde.



Le Club de l'amitié

Les élections sont passées. Une nouvelle équipe prendra le relais pour s'occuper de ce Club chapeauté par le SIVOM des 3B. Il ne faut pas négliger ce genre d'initiative. Le lien social est essentiel au sein de nos petites communautés. Bien souvent, des retraités, des personnes seules, n'ont pas l'opportunité de rencontrer fréquemment du monde pour rompre la monotonie des jours. Le Club est là pour ça!

Il est ouvert à tous, principalement aux retraités des trois villages (Braux, Bricon, Blessonville). Cependant, celui ou celle qui se sent seul peut venir en toute amitié. Les après-midi du mercredi sont agréables. On y joue, on y déguste un goûter simple mais sympathique. Bien souvent il y a un anniversaire à fêter...

Nadine, notre responsable principale, sait organiser des sorties agréables. Le 11 juin sera l'une de celles-là, avec la désormais traditionnelle croisière en péniche. Un repas de fin de saison est toujours organisé fin juin et un voyage important est programmé en septembre.

Patrick Lagrange, en charge du Club en ce qui concerne Bricon, laissera donc sa place fin juin. Avant cela, il aura organisé un mini rallye touristique prévu le **mercredi 28 mai prochain** pour une destination inconnue.

Pour tout renseignement concernant le Club ou ses activités, joignez Nadine STHOREZ au 09 77 05 23 32 et pour le rallye, Patrick LAGRANGE au 03 25 01 75 78.

Au club info



Toujours à cause des élections, la pérennité du Club informatique a été, un temps, remise en cause.

En effet, l'Association Blessonville Loisirs, qui supporte le club administrativement, a mis la clé sous la porte, en même temps que les autres associations de ce village.

Une réunion d'urgence s'est tenue le 15 avril dernier pour faire le point et pour préparer l'avenir en sauvant les activités qui peuvent l'être.

Bien entendu le Club informatique, fort de ces 14 étudiants inscrits et de ses 15 années d'existence à Bricon puis à Blessonville ne pouvait pas sombrer en pleine tempête.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de la municipalité, nous continuons notre activité en attendant la formation d'une association unique à Blessonville, à laquelle nous devrions être rattachés.

Espérons que cela se fera rapidement afin que nous puissions accueillir de nouveaux élèves en septembre et repartir pour un nouveau cycle.

CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de Loisirs des 3b est une entité éducative déclarée à la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports, soumise à une législation et à une réglementation spécifique à l'accueil collectif de mineurs.

Il est avant tout un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation pour les enfants âgés de 3 à 16 ans en dehors du temps scolaire. (mercredi et vacances scolaires)

Le centre de loisirs est un service intercommunal regroupant 3 communes, dit les 3B (Bricon, Braux-Le-Châtel et Blessonville).

Le centre de loisirs fonctionne bien, car l'équipe d'animation met en place des programmes d'animations ludiques à thématiques différentes à chaque vacance pour favoriser l'éveil des enfants. Les parents peuvent regarder les photos des enfants sur le blog du centre.

Le centre a beaucoup d'atouts qui font des envieux, une amplitude d'horaires large à moindre coût pour les familles, une ouverture pendant toutes les vacances scolaires, une équipe d'animateurs diplômés et le tout dans des locaux spacieux!

Ouvert toutes les petites vacances ainsi que le mois de juillet:

8H00 à 12H30 et 13H30 à 18H30

Pour le mois de juillet, il est prévu, une ouverture de 15 jours pour les adolescents avec un mini-camp, une sortie par semaine ainsi que l'organisation de grands jeux (chasse aux trésors, rallye photo dans le village etc.)

Ouvert tous les Mercredis :

13H30 à 18h30 mercredis récréatifs avec découverte de différents ateliers culinaires, manuels ou jeux.

➔L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Ce service est très pratique pour les parents car ils peuvent les déposer en fonction de leurs besoins, travail, changement d'horaires, rendez-vous...



Il est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Les matins de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 19h

➔LA RESTAURATION SCOLAIRE : En moyenne 25 enfants sont accueillis en cantine

Soumise à la réglementation, la restauration périscolaire impose au SIVOM la mise en place de protocoles de préparation et de service des repas

(conformément aux attentes institutionnelles).

S'agissant d'une liaison chaude, les repas sont confectionnés par notre prestataire et livrés par véhicule frigorifique avec des mesures d'hygiène strictes. Après contrôle des températures, les repas sont servis par des agents équipés du matériel conforme à la réglementation en vigueur dans le cadre du HACCP (Hygiène des denrées alimentaires).

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Les menus équilibrés sont là pour répondre à ses besoins.

➔ Les activités périscolaire dans le cadre du CEL :

Les activités dans le cadre du CEL fonctionnent bien car les intervenants sont compétents et s'investissent bien dans leurs ateliers respectifs! Cette année nous avons mis en place:

⇒ Aide aux devoirs tous les lundis et jeudis, encadrée par des bénévoles (merci pour leur investissement) salle de classe au regroupement à

Bricon

⇒ Arts plastiques tous les vendredis au regroupement à

Bricon

⇒ Danse tous les mardis salle polyvalente à

Blessonville

⇒ Taekwondo tous les lundis salle d'évolution au regroupement à Bricon

⇒ Théâtre tous les jeudis salle des fêtes à Braux-Le-Châtel



Une exposition photo aura lieu en fin d'année pour la fête du CEL. Tout le monde sera convié à assister à la représentation du théâtre, à de la danse ainsi qu'au taekwondo et à une exposition pour l'art plastique. Pour les enfants de l'aide aux devoirs, ils auront un diplôme ainsi qu'une médaille en récompense.

Un goûter sera offert aux enfants à cette occasion. De 17h à 17h30.

C'est un moyen de se rendre compte du travail des enfants durant l'année scolaire!

➔ Activités dans le cadre de la réforme scolaire TAP (temps d'accueil périscolaire)

En fonction des contraintes de transport et du sondage diffusé aux parents, les nouvelles activités périscolaires auront lieu de 16h à 17h tous les soirs de la semaine avec un coût pour les familles de 60 euros pour les 4 jours d'activités à l'année.

Les élèves pourront ainsi accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques (TAP) qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et

d'être à l'école. Nous avons déjà un dispositif CEL (contrat éducatif local) mis en place sur notre territoire et il sera donc inclus dans ces nouveaux temps d'activités périscolaires.

Voici les activités qui ont été définies dans le cadre des TAP:

Primaires: taekwondo, art plastique, étude surveillée deux jours par semaine, modelage, atelier informatique, danse, théâtre

Maternelles: Eveil à la lecture, gym, atelier ludique (jeux sous toutes les formes) et atelier bricolage

Les activités se dérouleront toutes à l'école du regroupement, le nombre de salle étant suffisant pour recevoir tous les enfants inscrits au TAP. Les activités auront des objectifs que les intervenants devront atteindre en cohérence avec le projet éducatif territorial en complément du projet d'école.

Les inscriptions se feront en juin pour la rentrée de septembre. Le Sivom a déjà les activités périscolaires du CEL et de ce fait, la mise en place des temps d'activités périscolaires se fera plus facilement que dans d'autres communes ou Sivom!

Mme MOUROT SABRINA, responsable des services périscolaires

Les P'Tits Loups



Voici un peu de nouvelles de nos « P'tits Loups ».

L'association s'est associée au centre de loisir des 3B pour organiser le Carnaval. C'est en effet le jour de mardi gras que vous avez pu voir défiler une soixantaine d'enfants, tous déguisés et accompagnés d'une trentaine d'adultes. Pour les plus petits, nous avons réalisé un « bébé char », une remorque décorée pour l'occasion. Nous avons distribué des confettis et des maracas afin de que l'on nous entende arriver. Et nous voilà tous repartis en enfance, déambulant dans les rues de Bricon. Merci à tous les Briconnais et Briconnaises qui nous ont ouvert leur porte pour nous donner de généreuses friandises. Après une longue marche, nous nous sommes tous réunis à l'école pour un goûter bien mérité et surtout pour distribuer et partager notre butin.

A quelques jours de Pâques, nous venons de distribuer nos chocolats. Si vous n'avez pas pu en profiter à cette occasion, n'hésitez pas à nous en commander pour Noël.

La soirée Karaoké a eu un réel succès. Beaucoup de parents ont participé et beaucoup d'enfants ont chanté. Finalement, qui sait, un jour, on inscrira peut-être l'école des 3B à un concours...

Merci aux organisateurs, aux bénévoles et à vous tous qui vous êtes déplacés pour l'occasion.

Passons aux choses sérieuses !!

Nous préparons deux événements :

La vente de notre livre de recettes

Voici plusieurs mois que nous travaillons dessus. Achetez-le, offrez-le, faites-le découvrir. Il sera en vente pour la fête des mères. Mais attention, il est unique, réalisé par nos enfants. Découvrez des recettes simples qui plaisent à tous et surtout qui sont accessibles à tous. 11 euros pour un ouvrage de 60 recettes et il est à vous. Réservez-le vite avant qu'il n'y en ait plus.

Préparation de notre kermesse

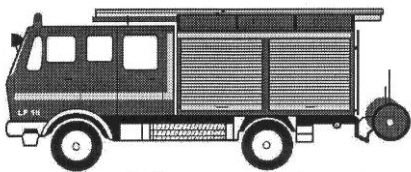
Nous récupérons des lots pour les enveloppes. Attention, ce n'est pas un vide-greniers. Mais on a tous des choses dont nous n'avons pas l'utilité. Vous pourrez les déposer à l'école pendant les jours d'ouverture ou me contacter pour que l'on vienne les chercher au 03.25.31.06.08 Merci à vous.

Et surtout venez regarder le spectacle de nos enfants qui se déroulera à Bricon, à l'école, le samedi 28 juin. Buvette, grillades ...seront de la partie. Nous clôturerons cette cérémonie tant attendue par les enfants et leurs parents par un cochon à la braise. Vous pouvez tous y participer. Une seule condition: réserver votre place.

Je vous dis à tous à bientôt pour nos actions et nos manifestations.

Aurore Laurent

Chez les sapeurs-pompiers



Depuis le début de l'année, nous avons effectué 7 interventions: 1 feu de cheminée, 2 opérations diverses et 4 secours à personne.

Si vous souhaitez nous rejoindre et devenir sapeur-pompier volontaire, les prochaines dates de recrutement seront les 1er septembre et 1er décembre 2014. Les personnes intéressées peuvent venir retirer un dossier d'inscription et voir le déroulement d'une manœuvre chaque premier dimanche du mois.

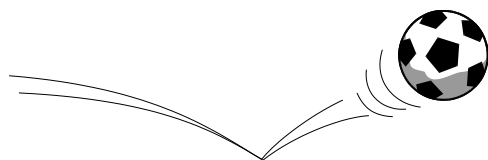
Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le responsable du centre de secours, Julien Fraiseau au 0610079262.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et Anciens Sapeurs-Pompiers de Bricon a fait son assemblée générale le dimanche 23 mars.

Le Bureau a été reconduit: Jean-Michel Blanc est président, Julien Fraiseau est secrétaire et Patrick Checchi est trésorier. Nos prochains rendez-vous seront les festivités des 13 et 14 juillet avec bal et feu d'artifice le 13, et repas et jeux le 14.

Nous envisageons de réitérer le Bike and Run le 13 décembre 2014 si nous trouvons assez de sponsors et de bénévoles.

USB



Joueurs, dirigeants, supporters, c'est la dernière ligne droite avant la fin de saison pour les seniors. Il ne reste plus que quelques matches. Pour les jeunes, c'est la fin des plateaux et le début des tournois.

Les plus petits, les U6-U7, ont découvert le football et ses règles tout au long de l'année, ce que l'on appelle l'éveil chez les débutants. Peu importe les résultats, seul le plaisir de jouer compte. Ils essaient de marquer et de ne pas trop en prendre, et on leur apprend les techniques au fur et à mesure. C'est la découverte.

Chez les U8-U9, nous sommes beaucoup plus pointilleux. Nous avons mixé les équipes pour permettre aux joueurs un peu en retard techniquement de rattraper le niveau par rapport aux meilleurs. Cela s'est bien passé car les résultats ont été assez satisfaisants. Maintenant, place aux tournois où nous allons voir ce que nous valons par rapport aux équipes haut-marnaises, mais j'ai confiance: nous avons une belle génération.

Les U10-U11 ont accédé à la division Honneur après la première partie, mais c'est assez compliqué: il y a un écart de niveau dans nos rangs et il est difficile de trouver une équipe solide, mais il y a beaucoup de gamins qui ont commencé le football cette année: cela reste donc assez normal. Cela ne pourra être que mieux la prochaine saison.

Les U12-U13 auront eu une année très compliquée au niveau des résultats. On le savait car nous ne comptons dans nos rangs que des premières années et, à cet âge, c'est une tête d'écart...plus 2 bons éléments qui nous ont quittés en début de saison pour rejoindre Chaumont, c'est dur. Malgré tout, les résultats se sont améliorés, nous avons réussi à tenir tête à de bonnes équipes: de bonne augure pour la nouvelle saison. Les enfants sont restés solidaires tout au long de l'année et ont répondu présents aux entraînements. Félicitations à l'ensemble de ces jeunes joueurs.

Chez les seniors, l'équipe 2 est toujours en bas de classement. Elle dépend de l'équipe 1 qui pioche régulièrement dedans pour faire face aux blessés, absents, suspendus, etc. Malgré tout, cette équipe n'est pas à sa place: elle pratique un football de qualité mais n'arrive pas à conclure ses actions. C'est bien dommage car avec plus de réussite nous pourrions être tranquillement en milieu de classement.

L'équipe 1 a repris les choses en main: elle reste sur 5 résultats positifs qui la hissent à la 4ème place du classement et surtout écartent le risque de rétrogradation en fin de saison. Nous allons pouvoir jouer sans pression ces quelques matches qui restent en essayant de pratiquer le meilleur football possible, donc mission 0 carton et 100% plaisir.

Le dernier objectif est la coupe de Haute-Marne principale. Nous sommes en 8ème de finale. L'objectif est de la gagner tout simplement.

Le tournoi jeunes aura lieu le samedi 3 Mai. Environ 260 petits footballeurs sont attendus, venez encourager tous ces gamins!!!

Notre club grandit d'année en année et cela surtout grâce à la confiance que nous accordent les parents des jeunes. Nous essayons de faire du mieux possible, mais nous avons besoin d'éducateurs

pour l'école de foot. Nous pouvons vous faire passer les diplômés. Nous avons aussi besoin de dirigeants avec les équipes seniors qui évoluent quand même à un niveau qui devient intéressant. Briconnais, soyez avec Nous, nous avons besoin de vous pour continuer à avancer et ne pas stagner comme beaucoup de clubs le font.

On compte sur vous!!!
Et allez l'U.S.B!!!

Un peu d'histoire

Edme Bovinet, un Briconnais méconnu

Graveur et illustrateur qui naquit à Bricon en 1767.

Dès son enfance, il s'était fait remarquer en crayonnant sur tous les murs du village. Un professeur de l'école de dessin de Dijon étant venu à Bricon pour une raison qui, de nos jours, nous est inconnue, sut apprécier les heureuses dispositions du jeune homme. Il l'emmena avec lui pour la capitale de la Bourgogne à l'âge de 12 ans, avec quelques pièces d'or que lui avait données le curé (sans doute Simon Voillemin, curé de Bricon de 1776 à 1791), et le futur artiste étudia la peinture avec le célèbre maître Devosge (une rue de Dijon porte son nom). Ses progrès furent rapides et, en 1783, il alla étudier à Paris.

Quelques années plus tard, il débutait comme graveur. Son ancien maître voulait qu'il fût peintre. Il le rappela à Dijon et lui fit voter une pension par les Etats de Bourgogne. Mais le jeune artiste persista dans sa première résolution et retourna à Paris, où sa réputation comme graveur était bien établie dès 1791. Elève de Charles-Emmanuel Patas (graveur né à Paris en 1744 et mort en cette ville en mars 1802), il fut graveur à l'eau forte et surtout au burin.

Après 1800, il grava inlassablement durant plus de 30 ans. Nous lui devons plus d'un millier de pièces. Ce fut un terrible vignettiste, dont l'activité sévit toujours au 19^{ème} siècle.

Il faisait chaque année un séjour à Bricon. En 1822, il y acheva une de ses plus belles planches, « L'entrée des alliés à Paris » qui est aussi intitulée « La défense de la barrière Clichy par le Maréchal Moncey, 1814 ». Nous avons également de Bovinet « Henry IV exhumé de Saint-Denis, 1793 », des scènes de famille et de la vie champêtre, Augereau au Pont d'Arcole, une soixantaine de gravures qui illustrent « Le voyageur de la jeunesse », d'autres qui figurent dans une édition de l'« Emile » de Jean-Jacques Rousseau, etc, etc.

Pendant la Restauration, période de l'histoire française au cours de laquelle, après l'abdication de Napoléon 1^{er}, la monarchie fut rétablie en faveur de la branche aînée des Bourbons, Bovinet se fixa à Creil (actuel chef-lieu de canton du département de l'Oise, arrondissement de Senlis), où il mourut, vers 1840.

Références: - La grande encyclopédie, Tome 7, H. Lamirault et Cie éditeur
- Inventaire du fonds français, graveurs du 18^{ème} siècle, de Marcel Roux, du cabinet des estampes, tome III, 1934, pages 331 à 339
- Almanach du Petit Haut-Marnais, 1939, page 206
- La Haute-Marne ancienne & moderne d'Emile Jolibois, 1971, pages 85 et 86
- Département de la Haute-Marne de l'Abbé Roussel, page 63
- Le Petit Robert des noms propres, pages 527 et 1748

Claude Prestat